

Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant
les Radioamateurs Section Française de l'Union
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

REF
NATIONAL

Maison des Associations
02, rue des Corroyeurs,
Boite n° Q2
21068 DIJON cedex

Reçu le :	Région : BOURGOGNE
	D.R. : Sans
Parution le :	Département : Côte d'Or, 21.
	Président : Sans
Réunion mensuelle de section : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition. Vidéoconférence un vendredi par mois à partir de 18 h 00 selon le calendrier annoncé. Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.	
Relais UHF numérique de Dijon : 430.525, shift : + 9.400.	
Site INTERNET : http://rco.r-e-f.org	

Dijon, le 09 janvier 2021.

En ce qui concerne la prévision des activités pour 2021, rien n'est arrêté jusqu'au premier semestre, cela se fera en fonction de la situation. Il faut remarquer qu'après un moment sans réunion en 2020, Hervé que nous remercions, a fait le nécessaire pour la préparation des rencontres en vidéoconférences, ce qui nous permet de rester en contact et d'échanger. Au début cela se passait le samedi matin à l'heure habituelle, mais suite à des disponibilités de certains, la majorité des sondés a souhaité que cela se fasse le vendredi à partir de 18 h 00. Ce qui fut fait mais il n'y avait malgré tout pas beaucoup de participants.

Il en va de même pour l'assemblée générale par présence physique à la maison des associations, rien n'est arrêté. Toutefois il est prévu d'envoyer à chacun les rapports moral et financier avec un questionnaire que chaque membre remplira et retournera au secrétaire pour valider les décisions. En effet les statuts actuels n'avaient pas prévus une assemblée générale par vidéoconférence. En cas de changement sanitaire permettant les réunions physiques, la salle ne sera réservée qu'à ce moment.

La cotisation 2021 reste fixée à 17 €uros.

Pour le relais analogique qui était en phase de test, il a montré quelques défaillances au niveau de son fonctionnement. Il y a un problème au niveau des cavités qui n'ont pas été protégées pour le froid et la fréquence varie suivant la température, problème déjà observé dans une moindre mesure lorsqu'il était en test chez F5FYU. Le relais ne sera rapatrié chez Hervé que lorsque le temps et la disponibilité des personnes seront possibles.

Après tous les réglages faits, le relais sera remonté dans le rack du SDIS quand ce dernier sera en place dans le local des R.C.O. Pour cela il faudra quelque peu modifier l'implantation et attendre le beau temps et un peu d'aide pour faire ce mini déménagement. Il sera mis en place la boîte thermostatée avec les 4 cavités, et cela sera suivi par l'implantation du relais APRS dans le rack. Le tout est de faire acheminer ce dernier chez Hervé. Pour l'instant il n'y a pas d'urgence. Restera ensuite à l'Adrasec la possibilité pour la mise en place du transpondeur et de la télécommande.

Les réunions en vidéoconférence seront maintenues jusqu'à nouvelle directive, plus de réunion physique pour l'instant.

La réunion s'est terminée à 18 h 40.

Le Président Départemental
Sans.

Gestion
departement@ref-union.org

Le Rédacteur
F6IOD

Rappel : Cotisation annuelle 2020 :

Elle est à 17 Euros. C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO. Merci de penser à vous inscrire.

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.
- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex.

2021_01-08-DEPT211 :



Préparation du relais par F5FYU.